



PRATIQUE

VÉHICULES ÉLECTRIQUES, RECHARGEZ CHEZ SOFRADI !

Mis en ligne le 30 mars 2021

À Treillières, la société SOFRADI, spécialiste de l'isolation, en partenariat avec la CCEG, a installé une borne électrique en limite de propriété - côté rue de son parking - afin qu'elle profite à tous les utilisateurs de véhicules électriques, salariés ou visiteurs du Parc de Ragon.

Engagée depuis 2012 dans une démarche environnementale, SOFRADI projette en 2020 d'installer des bornes électriques et propose aussitôt au service Mobilités de donner accès à tous à l'une d'elles. La CCEG adhère immédiatement au projet et subventionne, en partie, l'installation, notamment le terrassement extérieur. SOFRADI finance la borne et son accès en ouvrant son grillage.

Depuis septembre dernier, tous les propriétaires d'une voiture électrique peuvent ainsi accéder à cette borne et recharger leur véhicule avec un Pass Partenaire ou IZIVIA, aux heures d'ouverture du parc d'activités.

Comme les autres points de charge ouverts au public en France, cette borne est payante, référencée et accessible selon les mêmes modalités. La société SOFRADI donne accès à sa borne à prix coutant (entretien compris). Un partenariat public - privé réussi.



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.